
PROCÈS-VERBAL d'une assemblée publique de la
Commission sur le transport et les travaux publics

Le mardi 16 janvier 2024, à 19 h 00
En visioconférence

Webdiffusée à l'adresse ville.montreal.qc.ca/cheminecole et sur la chaîne [YouTube](https://www.youtube.com/) de
la Ville de Montréal.

Présences : **Mme Laurence Parent, présidente**

Conseillère d'arrondissement, Le Plateau Mont-Royal

M. Michel Bissonnet, vice-président

Maire d'arrondissement, Saint-Léonard

M. Michel Gibson, vice-président

Maire de la Ville de Kirkland

M. Youness Boukala, membre

Conseiller d'arrondissement, Lachine

Mme Heidi Ektvedt, membre

Mairesse de la Ville de Baie-D'Urfé

M. Peter McQueen, membre

Conseiller de la Ville, Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce

Mme Laura-Ann Palestini, membre

Conseillère de la Ville, LaSalle

Mme Mindy Pollak, membre

Conseillère d'arrondissement, Outremont

Absences : **Mme Arij El Korbi, membre**

Conseillère d'arrondissement, Saint-Léonard

M. Benoit Gratton, membre

Conseiller d'arrondissement, Verdun

M. Enrique Machado, membre

Conseiller d'arrondissement, Verdun

Personnes invitées : **Christopher McCray et Carl St-Denis**, Collectif : Apaisement pour Sainte-Marie
Jaclyn Jacobsen, For Our Kids / Pour Nos Enfants

Le quorum est atteint.

1. Ouverture de l'assemblée

L'assemblée est ouverte à 19 h 10. La présidente, Mme Laurence Parent, souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Elle explique le but de la séance d'audition des opinions et présente le déroulement de la soirée. Elle demande ensuite aux commissaires de se présenter dans un tour de table, en les invitant se décrire pour les personnes ayant un handicap visuel, et excuses les absences de Mme Arij El Korbi, conseillère d'arrondissement à Saint-Léonard, de M. Benoit Gratton, conseiller d'arrondissement à Verdun, et de M. Enrique Machado, conseiller d'arrondissement à Verdun.

Mme Laurence Parent, présidente, mentionne les efforts de communication qui ont été déployés et termine son introduction en énonçant les diverses mesures d'accessibilité universelle mises en place pour faciliter la participation à cette consultation.

2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour

Sur une proposition de Mme Mindy Pollak, appuyée par Mme Laura-Ann Palestini, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité tel que présenté.

3. Dépôt des opinions écrites ne faisant pas l'objet d'une présentation

La présidente, Mme Laurence Parent, dépose une opinion reçue. Il s'agit de l'opinion suivante :

- Christina Snow

4. Audition des opinions – Le chemin de l'école : sécurisation et déplacements actifs

La présidente, Mme Laurence Parent, invite les personnes qui se sont inscrites à prendre la parole.

Collectif : Apaisement pour Sainte-Marie

Christopher McCray, accompagné de Carl St-Denis, commence son intervention, tel que mentionné dans l'[opinion écrite](#) et l'[enregistrement vidéo](#) disponible sur le [site web des commissions permanentes](#), en présentant l'environnement dans lequel œuvre le Collectif qui a pour mission de faire la promotion de la sécurisation des déplacements dans Sainte-Marie. Les intervenants font part de leurs inquiétudes du Collectif quant à la sécurité de Sainte-Marie, notamment le volume de la circulation automobile, le nombre de routes artérielles traversant le quartier où plusieurs écoles et centres de la petite-enfance sont établis.

Le Collectif a ainsi été fondé en lien avec des problématiques ayant émergées depuis la fermeture du tunnel Louis-Hippolyte Lafontaine et l'augmentation de la circulation de transit et a formulé des recommandations à la Ville de Montréal et l'arrondissement de Ville-Marie, notamment dès l'été 2022, pour s'attacher à ces enjeux.

Le Collectif Apaisement pour Sainte-Marie formule aujourd'hui à la Commission les trois recommandations suivantes :

1. Financer des plans globaux d'apaisement de la circulation qui visent d'abord la réduction de la circulation automobile dans les quartiers, notamment à travers le Programme de sécurisation aux abords des écoles (PSAÉ), au-delà des abords des écoles;

- a. Cette démarche devrait impliquer tous les acteurs en mobilité dans le secteur;
 - b. Arrondissements, ville-centre;
 - c. MTMD, PJCCI (axes provinciaux/fédéraux);
 - d. STM;
 - e. Groupes citoyens;
2. Déployer une série de mesures évolutives et transitoires sur les artères problématiques tel qu'énoncé dans la politique Vision zéro à laquelle la Ville de Montréal adhère déjà;
- a. Rétrécissements des chaussées;
 - b. Mise en place de saillies virtuelles;
 - c. Bonification des temps de traverse;
 - d. Installation de radar photo, également sur les rues artérielles;
 - e. Fin du recours à la gestion manuelle des feux de circulation favorisant le transit;
3. Favoriser le transfert modal aux abords des établissements scolaires;
- a. Procéder à l'étude et à la mise en place de rues-écoles avec la collaboration du milieu, afin que cela puisse être implanté de manière plus systématique;
 - b. Soutenir financièrement des initiatives locales de projets de trottibus ou tout programme visant l'apprentissage sécuritaire des déplacements à vélo;
 - c. Concertation avec la STM pour une bonification/optimisation du service, notamment avec le retour des lignes de 10 minutes.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires :

Commissaires	Questions / commentaires
Peter McQueen	Remercie le Collectif pour les efforts déployés / Souhaite en savoir plus sur les changements qui ont été réalisés dans le quartier Parc-Extension / Demande si le Collectif regarde ce qui se fait dans d'autres quartiers et si les intervenants ont une expertise en urbanisme / Demande si les intervenants estiment que l'arrondissement de Ville-Marie est celui qui a le plus de rues artérielles / Demande si le Collectif a développé un instrument de mesure à cet égard / Encourage la Commission à en faire plus dans le quartier de Sainte-Marie.
Heidi Ektvedt	Mentionne que la réalité des villes liées est différente de celle de ce quartier / Concernant la recommandation 3 qui propose des rues-écoles et des trottibus, demande si les écoles et les centres de services scolaires ou commissions scolaires doivent être impliqués dans la mise en place de ces initiatives, en plus de la Ville / Souhaite savoir en quoi consiste les saillies virtuelles / Demande si les rues-écoles seraient une solution pour le quartier Sainte-Marie.

For Our Kids / Pour Nos Enfants

Jaclyn Jacobsen commence son intervention, tel que mentionné dans son opinion et l'[enregistrement vidéo](#) disponible sur le [site web des commissions permanentes](#), en soulignant que For Our Kids / Pour Nos Enfants est une organisation à but non lucratif nationale fondée en 2019, notamment par des parents, des tantes et des oncles, des grands-parents et autres, et défendant la vision d'un monde sécuritaire, sain et équitable pour les enfants.

L'organisation a remarqué que les voitures constituent un danger pour les enfants, en plus de contribuer à la pollution atmosphérique, et ce, particulièrement aux abords des écoles où les enfants sont déposés en voiture par les parents, notamment.

L'intervenante mentionne qu'à Montréal, entre 2017 et 2020, ce sont plus de 20 enfants ont été impliqués dans des collisions avec des véhicules près des écoles.

Un autre enjeu que l'intervenante souhaite soulever au nom de For Our Kids / Pour Nos Enfants, est celui de la pollution atmosphérique, rappelant qu'une étude de l'University of Toronto parue en 2017 a mis en évidence le fait que les voitures jouxtant les débarcadères des écoles créé un risque plus important pour les enfants, notamment en ce qui concerne des problèmes respiratoires, les performances scolaires et le sentiment de bien-être des enfants. Par ailleurs, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a constaté que la pollution atmosphérique impacte négativement la santé des enfants, notamment parce que leurs corps ne sont pas entièrement développés et que cela peut conduire, entre autres, à des problèmes pulmonaires et respiratoires.

L'organisation espère qu'il sera possible de diminuer la pollution atmosphérique aux abords des écoles, soit en faisant dévier la circulation routière autour des zones scolaires, en encourageant le déploiement du modèle du « 15 minutes cities » et en encourageant le transport actif, considérant ses immenses bénéfices, particulièrement sur la santé des enfants.

Considérant que 34 % des émissions du Québec proviennent du transport routier, For Our Kids / Pour Nos Enfants espère qu'un déplacement de la part modale vers le transport actif permettra de réduire les émissions.

Les recommandations de l'organisme sont les suivantes :

- Que la Ville de Montréal reconnaisse le fait que les voitures autour des écoles représentent des enjeux et que cela doit changer;
- Une implication active de la Ville et des arrondissements, de même que des écoles, dans la sensibilisation et l'éducation aux piétons;
- Plus de pression et de responsabilisation des automobilistes, afin qu'elles et ils adoptent une conduite plus sécuritaire;
- Le déploiement d'une campagne pour encourager les parents et les conductrices et conducteurs à éteindre leur moteur lors de la dépose des enfants;
- Faire la promotion du principe "drive to 5", c'est-à-dire d'encourager le stationnement à 5 minutes de l'école de manière à diminuer la circulation aux

abords de l'école et, conséquemment, la pollution atmosphérique, tout en privilégiant le transport actif;

- Que la Ville de Montréal étende l'accès à l'autobus au-delà de la quatrième année du primaire afin que plus d'enfants puisse avoir un accès au transport scolaire et que les autobus scolaires soient des autobus électriques;
- Que la Ville de Montréal encourage l'utilisation des trottibus, notamment en finançant ces initiatives au moyen de subventions aux écoles et en accompagnant les collectifs souhaitant mettre sur pied de telles initiatives;
- Mettre en place un jour « Je marche pour aller à l'école » (Walk to School Day);
- S'attaquer à la circulation de transit;
- S'assurer que les horaires des autobus de la STM concorde avec les heures d'entrées et de sorties des écoles et une augmentation de la fréquence des lignes d'autobus à ces moments;
- Étendre la gratuité du transport pour les enfants au-delà de 11 ans;
- Améliorer l'accès au transport en commun pour les étudiantes et les étudiants;
- Les rues-écoles sont des initiatives à déployer plus largement.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires :

Commissaires	Questions / commentaires
Heidi Ektvedt	Remercie la représentante de l'organisation pour la présentation très inspirantes qui sort du commun / Dit avoir beaucoup apprécié, particulièrement sur des aspects auxquels elle n'avait pas pensé.
Peter McQueen	Demande si l'organisation se penche aussi sur des questions de transport actif touchant aux élèves du secondaire / Encourage l'organisme à faire également la promotion de supports à vélos, notamment pour les écoles secondaires.

Laurence Parent	Concernant le principe du "drive to 5", demande si l'intervenante connaît des villes où cela a été mis en place et s'il serait possible d'en savoir plus à ce sujet.
Michel Gibson	Souligne l'intérêt de l'intervention et plus particulièrement sur l'aspect de la pollution auquel il n'avait pas pensé / Demande où est le siège de l'organisation.
Mindy Pollak	Remercie l'intervenante pour la présentation à la fois intéressante et fascinante.

La présidente, Mme Laurence Parent, remercie chaleureusement les intervenantes et les intervenants pour leurs réflexions et recommandations.

5. Clôture de l'assemblée

La présidente, Mme Laurence Parent, joint sa voix à celles des membres de la Commission pour remercier toutes les personnes qui ont contribué à assurer la bonne marche de cette assemblée.

Elle rappelle que toute la documentation est disponible sur la [page dédiée](#) et sur [Réalisons Montréal](#) | [Making Montréal](#) et que les Montréalaises et les Montréalais ont jusqu'au 2 février pour s'exprimer, et ce, par divers moyens.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 00 sur une proposition de M. Peter McQueen, appuyée par Mme Mindy Pollak.

APPROUVÉ LE : 20 mars 2024



Laurence Parent
Présidente



Marie-Claude Haince
Coordonnatrice - soutien aux
commissions permanentes